

## »» édito

### Plan Local d'Urbanisme : Parlons-en !

**D**ans une réelle démarche de concertation, nous allons vous présenter en réunion publique le zonage et le règlement du Plan Local d'Urbanisme, ou PLU. Une rencontre indispensable pour échanger avec vous et recevoir vos observations sur ce document sur lequel nous travaillons depuis maintenant deux ans.



Le PLU est un outil au service du projet communal. Il va structurer notre environnement pour les prochaines décennies car il implique une vision globale et à long terme de notre territoire. Pour élaborer le zonage nous avons pris en compte aussi bien le développement économique que la préservation de notre cadre de vie, de notre environnement naturel et agricole, et le maintien des offres de service à la population.

Nous voulons pour notre commune un développement réfléchi, harmonieux et maîtrisé, trouver le juste équilibre entre l'évolution nécessaire pour maintenir et développer l'emploi et la conservation d'une qualité de vie rurale à laquelle nous sommes tous très attachés.

L'extension de la Zone Artisanale est une réponse indispensable aux besoins des entreprises et artisans locaux ; elle s'inscrit maintenant dans une dimension intercommunale car l'avenir de Champtercier est étroitement lié à son bassin de vie.

Un autre enjeu du PLU est de favoriser le maintien de l'agriculture en assurant la pérennisation des surfaces agricoles en ensembles fonciers cohérents d'une part, et en facilitant l'installation de nouvelles familles pour maintenir les services publics, l'école en particulier.

Ces orientations doivent s'accompagner d'une prise de conscience individuelle vis-à-vis de l'avenir de nos territoires : la gestion de l'eau et de nos déchets doit nous rassembler autour d'un double objectif : réduire notre empreinte environnementale et... notre facture. C'est un enjeu majeur pour l'avenir de notre lieu de vie, de nos enfants, de notre planète.

Nous vous donnons rendez-vous le **jeudi 23 mai à 18h, dans la salle polyvalente !**

Très bons moments à tous !

**Régine Ailhaud-Blanc**  
**Maire de Champtercier**

## »» En bref

### Arbres de naissance

Planter un arbre pour la naissance d'un enfant dépasse la simple tradition. C'est un geste fort et symbolique, chargé d'espoir car l'arbre est le symbole par excellence de la vie.

Malgré la pluie, plusieurs familles nous ont rejoints le 14 avril pour planter un amandier, pour la naissance de leur enfant né en 2010 et 2011 ! ces arbres fleuriront au printemps prochain autour de la Maison de retraite des Lavandines.



Merci à Cyril pour le choix des arbres, à Guillaume pour la préparation de la plantation, et à Jean-Paul pour sa présence et son aide ce jour-là !

### Cours de modelage

L'association les Arts d'Oise propose des cours de modelage avec Maryse Bravin. L'activité rencontre un franc succès. Il reste encore quelques places. Les cours ont lieu dans la pièce située en face du musée du santon, le jeudi de 20h à 22h pour les adultes et le samedi de 9h30 à 11h30 pour les enfants à partir de 6 ans.

Renseignements : 04 92 31 90 57 ou 04 92 31 98 08 ou [artsdoise@hotmail.fr](mailto:artsdoise@hotmail.fr)

### Soirée « Gourmandise ! »

L'association Des Musiques et Des Mots vous propose une soirée lecture sur la gourmandise, vendredi 27 avril, à 18h30, dans la salle de la mairie. Les textes de Philippe Delerm, Bulbul Sharma, Brillat-Savarin, Antoine Blondin, Jean Giono, Marcel Proust, Edmond Rostand, seront lus par Cathy Boulon et Henry Poulain.

# Budget 2012

## Santé financière rime avec nouveaux projets

**Le budget communal s'inscrit dans une stabilité fiscale. Cette bonne santé des finances communales va permettre à Champtercier de réaliser un ambitieux programme d'aménagement et d'amélioration des structures communales sans augmenter les impôts**

Jusqu'à l'année 2011, le budget de la commune se faisait en deux temps : un budget primitif était voté au printemps; un budget supplémentaire était voté à l'automne, dans lequel étaient intégrés les reports et les résultats de l'exercice précédent.

Pour l'année 2012, le conseil municipal a décidé d'utiliser la procédure qui consiste à adopter un Budget unique après avoir constaté l'exécution du budget 2011. Le budget adopté présente donc une vue d'ensemble et traduit les choix de gestion et d'investissement du conseil municipal pour l'année 2012.

Compte tenu des efforts importants consentis les années précédentes, il a été décidé de limiter au maximum l'accroissement des dépenses de fonctionnement. De plus, grâce aux dispositions prises en matière de gestion du Budget Assainissement et Eau Potable, AEP, (voir plus loin la facturation de l'eau), il n'y aura pas en 2012 de subvention au budget AEP par le Budget Principal.

Il a été cependant décidé d'augmenter de 2400 euros les subventions aux associations de Champtercier qui font tant pour l'animation de notre commune. De plus, une enveloppe de 5 000 € a été prévue pour une aide aux activités sportives d'enfants de familles aux revenus modestes. Les résultats de clôture de l'exercice 2011 sont favorables, et de ce fait, un programme ambitieux de travaux a pu être élaboré sans avoir recours à



Au calendrier des travaux, la sécurisation de la traversée du village.

une augmentation de la fiscalité (voir ci-dessous), ni à de nouveaux emprunts et malgré le gel des dotations de l'Etat.

### Les principaux travaux

Les travaux les plus importants prévus par la municipalité seront :

-L'aménagement du cimetière : une première tranche de travaux sera consacrée principalement à l'agrandissement du cimetière et à son développement ordonné et harmonieux.

-La sécurisation de la traversée du village : d'importants travaux vont être réalisés dans la continuité de l'entrée de l'agglomération jusqu'à sa sortie.

-L'aménagement du quartier de la Clède, nécessaire puisque cette partie de la commune a vocation à être urbanisée.

Le montant du budget d'investissement s'élèvera à 796 905 € dont 638 153 € consacrés au budget principal et 158 752 € au budget eau et assainissement. Décision a été prise de maintenir les taux des taxes d'habitation et foncières aux niveaux de 2011.

Néanmoins, afin d'ajuster les dépenses de la commune en matière de traitement des déchets à la réalité et afin de tenir compte de l'augmentation de la TVA, le conseil municipal a dû augmenter le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui passera de 10% à 11%.

Taxe d'habitation	16.68%
Taxe foncière (bâti)	25.70%
Taxe foncière (non bâti)	83.07%
Contribution foncière des entreprises	27.84%

## Faites le choix du **compostage!**

**L**a mairie de Champtercier a souhaité contribuer au développement du compostage chez les particuliers. Cette méthode permettrait de réduire de manière importante le volume des déchets ménagers que la commune doit prendre en charge.

Tous les habitants de la commune intéressés par l'achat d'un composteur peuvent se rendre en mairie pour passer la commande.

Le prix d'un composteur est de 15 €. Ce prix tient compte d'une prise en charge par la commune d'un montant de 9 € par composteur.

Les commandes devront être passées avant le 31 mai 2012.

Le composteur vous permet de réaliser chez vous un compost d'excellente qualité, qui ne dégage pas de mauvaises odeurs et de réduire de manière conséquente les déchets ménagers. Votre poubelle est allégée de tous ces déchets verts que vous mettez dans le compos-

teur. Leur décomposition devient utile à votre jardin ou à vos plantes d'appartement. Composter, c'est tout simple. Lorsqu'il a pris une couleur brune ou noire et sent l'humus de la forêt, c'est qu'il est « *mûr* », c'est-à-dire prêt à être utilisé.

Il ne faut pas hésiter à le remuer de temps en temps pour s'assurer que tous les déchets sont au même stade de décomposition. Il est également nécessaire de veiller à conserver un taux d'humidité en cas de sécheresse ou de chaleur importante.

**Pour obtenir votre composteur, passez commande à la mairie de Champtercier avant le 31 mai 2012**



### La quantité de déchets a doublé en 40 ans !

Pour réduire nos déchets de 7%, retrouvez les 7 bons gestes pour chacune des 7 familles qui produisent des déchets sur

[www.sydevom04.fr](http://www.sydevom04.fr)



chaque geste compte !

## Animations

# Les écoliers de Champtercier fêtent la

**En mars et avril, les enseignants du Groupe scolaire Pierre Gassendi ont multiplié les événements culturels pour le plus grand plaisir des enfants mais également celui des parents du village qui en ont aussi bénéficié. Et d'autres réjouissances restent à venir ! A suivre...**

La vie de l'école s'intègre à la vie du village : les enfants ont participé aux commémorations du 11 novembre, du 8 mai. Plusieurs événements ont été montés par l'école à destination de toute la population : spectacle des cours moyen d'Isabelle Cayrier, carnaval de l'école, loto, vide-grenier.



**Sa majesté Caramantran juste avant sa fin tragique... Au bûcher !**

D'autres animations ont concerné les élèves : ferme aux 1000 pattes en février, spectacle des 3 Chardons en juin, fête de l'école. L'équipe pédagogique est aidée en cela par les efforts constants de la mairie de Champtercier et des employés municipaux, par le soutien du conseil municipal et par celui l'Association sportive et culturelle animée par les parents d'élèves.

Le printemps scolaire de Champtercier est riche en événements cette année. Les événements culturels se succèdent. Les classes de CE et CM assistent ce printemps à plusieurs films (le Roi des

Masques, Pinocchio, l'Homme Invisible) programmés par l'Inspection Académique, et financés par la mairie (transports) et l'Association Sportive et Culturelle (entrées).

Un partenariat avec le Conservatoire de Musique de Digne a donné lieu à des interventions pour les cours élémentaires (CE) de Christine Cesano et Laurence Garcin et les cours moyens (CM) d'Isabelle Cayrier sur les instruments à vents : le « Conte du Roseau » a été proposé par Valérie Faroult, professeur de clarinette au conservatoire, et une autre animation assurée par un professeur de hautbois).

La classe de CM a même présenté, en association avec les professeurs et les élèves du Conservatoire de Musique, un spectacle en commun, « Par Monts et par



**Le défilé dans le village : une tradition**

Vaux », à la médiathèque de Digne, le samedi 24 mars, et à la salle des fêtes de Champtercier le vendredi 30 mars. Les décors de 4 continents, des représentations d'animaux étranges créés en art plastique avec le concours de Nicole Dumas-



**Décor illustrant l'Europe de l'Est**

# e printemps

## es initiatives et les événements et des autres habitants re...

Delage, et des petits poèmes en 3 vers étaient proposés par les élèves de Champtercier, entre des pièces musicales représentatives de la variété culturelle mondiale et jouées par les élèves du conservatoire, grâce à l'engagement de leurs professeurs : Valérie Faroult (clarinette), Gaëlle Vitureau (flûte traversière), mais aussi percussions, violon, chant, piano.

Et pour étoffer encore cette ouverture musicale, les élèves de CE et CM ont assisté au concert de musique classique intitulé « Marelle Musicale » et proposé par la Jeunesse Musicale Française (JMF) vendredi 13 avril.

L'association Prévention-Maif qui a prêté deux lots de vélos-enfants cet hiver et ce printemps est venue vendredi 30 mars auprès des CE et des CM pour proposer un parcours à vélo, une intervention en classe, et le « permis piéton » dans le cadre d'une opération de prévention routière. Le président, Joël TERUEL, avait réuni quatre bénévoles (des enseignants retraités) pour



Le jour du carnaval, visite à la maison de retraite des Lavandines

assumer cette mission auprès des élèves. Une semaine plus tard, vendredi 6 avril, c'est l'ensemble de l'école qui a fêté Carnaval, en cortège bariolé et bruyant autour de Caramantran dans les rues du village, avant un procès public préparé et mis en scène par les élèves de l'école. Cette année encore, le verdict était la peine capitale (« Au bûcher ! Au bûcher ! ») pour ce géant de papier et de carton représentant l'hiver mais aussi tous les malheurs de la dureté de la vie. Des élèves de l'école, tout fiers de leurs déguisements, ont chanté à cette occasion à la maison de retraite des Lavandines, pour que cette fête soit partagée. Beau moment !

Les 17 et 19 avril, tous les élèves de l'école élémentaire ont participé à un mini-raïd Orientation-Vélo dans la forêt de Malle-moison. « Mens sana in corpore sano » (un esprit sain dans un corps sain), préconisait déjà le truculent François Rabelais, à l'appétit culturel encyclopédique, il y a 500 ans.

Pour les élèves de Champtercier, cette devise est toujours d'actualité.

Les parents d'élèves ne sont pas en reste. A travers l'Association Sportive et Culturelle, après avoir réussi le loto de l'école à l'automne dernier, ils ont organisé le dimanche 15 avril un vide-grenier sur la place de Champtercier.

## Ecole : la mobilisation continue !

La mobilisation est toujours d'actualité pour l'école de notre village car l'inspecteur d'académie se prononcera sur le maintien du poste provisoire lors du constat de rentrée, comme en 2011.

Les parents d'élèves et la municipalité sont dans l'action et mènent cette bataille ensemble. Nous devons conserver ce poste pour avoir un service public éducatif de qualité, nous ne voulons pas que nos enfants soient pris en otage par une politique de casse de l'éducation nationale et des services publics en général. Eric Tavernier, Directeur de l'école a rappelé que la répartition des élèves est une prérogative du Conseil des maîtres qui peut statuer à tout moment sur l'organisation de l'école.

Lors du dernier conseil d'école, les représentants des parents d'élèves, les enseignants et les élus ont accepté de prendre le risque d'une surcharge de classe et ont

décidé de continuer à accueillir les enfants de moins de 3 ans. Restons confiants pour la rentrée car à ce jour, l'effectif prévisionnel est de 79 enfants et les inscriptions sont loin d'être closes !



Manifestation devant l'Inspection d'Académie en mai 2011

## Inscriptions en crèche

La mairie vous informe que des conventions ont été signées avec les crèches de Digne-les-Bains, « le Jardin enchanté » au château des Sièyes et « la Maisonnée » aux Augiers. Ces conventions permettent aux parents habitant la commune de pouvoir bénéficier de places. Nous avons réservé 1 place à temps complet à la crèche du Jardin enchanté et 3 places à temps complet à la crèche la Maisonnée. Les parents intéressés par ce mode de garde peuvent se rapprocher des directrices de ces crèches pour inscrire leurs enfants.

### Renseignements :

**Le Jardin enchanté**, Cécile Denhez.  
Tél. 04 92 32 03 94

**La Maisonnée**, Annie Bayle.  
Tél. 04 92 32 08 04

30 juin 2012

## Rencontres musicales de Champtercier

Dans la continuité des soirées musicales organisées par la mairie en 2011, les associations de la commune prennent le relais pour vous convier à un événement festif qui se déroulera le samedi 30 juin autour de la place du village, à partir de 17 h.

La coordination en sera assurée par une nouvelle association qui s'est donnée pour mission l'organisation de manifestations et de diverses activités culturelles ayant pour but de participer à l'animation et à la vie du village de Champtercier : « Des musiques et des mots »

Le programme de cette manifestation, qui s'adressera à tous les habitants de la commune et des alentours, des enfants aux seniors, est en cours d'élaboration. Les détails vous seront communiqués par voie d'affiches et de tracts courant juin, ou par mél si vous le désirez.

Une « scène ouverte » réservée aux musiciens amateurs de la commune se déroulera de 17h30 à 18h30. Vous tous, musiciens occasionnels ou confirmés, êtes cordialement invités à vous produire dans le cadre de cette soirée qui vous est dédiée. Merci

aux personnes intéressées de prendre contact sans attendre avec l'un d'entre nous, ou directement par mél auprès de l'association.

Nous proposons à ceux qui désirent être informés en temps réel des activités proposées tout au long de l'année, de nous communiquer leur adresse mél à [desmusiquesetdesmots@gmail.com](mailto:desmusiquesetdesmots@gmail.com) Les envois se feront en copie cachée afin d'éviter la dispersion de vos coordonnées.

Enfin, nous accueillons à bras ouverts tous ceux qui sont intéressés par ces thèmes et les invitons à nous rejoindre au sein de l'association, dont la cotisation est de 5€.

**Contact Des Musiques et des mots ,  
le village, 04660 Champtercier  
[desmusiquesetdesmots@gmail.com](mailto:desmusiquesetdesmots@gmail.com)**

**Le bureau  
Cécile Cardon-Dubois, 06 75 75 46 13  
Daniel Rame, 06 70 47 80 23  
Henry Poulain, 06 98 01 84 05  
Jean-Marie Blanc, 06 52 10 35 61**

## Rencontres et Partages entre les générations



Les adhérents de l'association rassemblés pour le repas annuel

L'association Rencontres et Partages entre les générations rassemble cette année 120 adhérents. La preuve, sur la photo ci-dessus ! Ses activités continuent comme les années précédentes, avec quelques modifications : les boulistes se retrouvent 2 fois par semaine, le mercredi et le vendredi (nouveau créneau). Les cartes et scrabble ont lieu le mercredi, la gymnastique douce le jeudi soir et les randos le samedi.

Les prochaines randos au programme : Barre des Dourbes le samedi 21 avril, Moriez-Barrême le samedi 5 mai, et Notre-Dame de Lauzière, au Brusquet, le samedi

12 mai.

Le repas annuel du 17 mars a régalé 87 personnes qui ont pu jouer aux boules sous un soleil printanier. Le 14 avril, a eu lieu un voyage à l'île des Embiez. 48 personnes y ont pris part.

En juin, l'association participera à la fête de la musique du village. Le lundi 17 septembre, un voyage à Forcalquier est prévu, avec halte au marché et repas.

Un voyage dans le Valgaudemar est à l'étude pour le 6 octobre. Et pour finir, ne manquez pas la traditionnelle soupe d'épeautre, le 11 novembre !

## En bref

### Conférence

### Les Hauts lieux de Jean-Claude Barbier



Vendredi 11 mai, l'association Champterroir vous convie à une conférence diapo-causerie avec Jean-Claude Barbier, auteur de « La voix des hauts lieux », éloge de la Haute Provence et de la marche à pied.

Les hauts lieux de l'auteur ne sont pas les sites "officiels" des guides touristiques. Ils lui sont personnels, il les a vécus intensément, ce sont des lieux qui font signe, de nouveaux sites à découvrir : aqueduc de Forcalquier, aiguiers de Saint-Saturnin, écritures rupestres de X. Dechaux, cryptes de Saint-Donat et du Dromon, etc. La montagne de Lure, les montagnes des vallées de l'Ubaye, du Verdon, de la Bléone, de l'Asse et de la Durance, l'auteur les revisite à sa façon, à travers les thèmes de l'eau, de la nature et du patrimoine.

### Appel à projet

### La JACs à nouveau primée

La Junior Association Champtercier s'est, cette année encore, démarquée en remportant le second prix de l'appel à projet « Mieux vivre en milieu rural » 2011/2012 proposé par la MSA. Ce prix, sous forme de subvention, permet à la JACs, tout comme la subvention communale, de mener à bien ses projets.

Le nettoyage du village a été réalisé le 21 avril et un **vide grenier est prévu le dimanche 13 mai** sur la place du village. Les entraînements de football se poursuivent sur le stade municipal tous les samedis de 14h à 16h et un mini camp est organisé cet été au refuge de la Valmasque du 3 au 5 Août.

Tout se passe donc à merveille pour la JACs ! Cependant les jeunes grandissant, l'association doit d'ores et déjà penser à la relève ! Elle recherche des adolescents qui seraient intéressés pour rentrer dans le bureau de l'association. Les jeunes concernés peuvent contacter Aude Amaudric au 06 81 03 02 84.

# Eau et assainissement

## Un sujet majeur pour Champtercier

**D**ans la lettre d'information de la commune de juin 2011, nous avons déjà abordé les problèmes de gestion de l'eau potable et d'assainissement que rencontre la municipalité. La gestion de l'eau tant sur le plan quantitatif que qualitatif est devenue un sujet majeur pour la commune car nous devons préserver la ressource et maîtriser la qualité sanitaire de l'eau potable distribuée, renouveler les réseaux d'eau et d'assainissement afin d'améliorer les rendements, intervenir sur les fuites.

Du fait de ces investissements indispensables, l'eau a un coût. Les recettes issues de la facturation de ce service aux usagers devraient normalement couvrir les charges mais ce n'est pas le cas pour la commune.

Pour inciter chaque consommateur à économiser l'eau potable et pouvoir continuer à bénéficier des subventions du Conseil général et de l'Agence de l'eau afin de financer des travaux sur nos réseaux, le conseil municipal a créé par délibération, le 14 décembre 2010, une tranche supplémentaire de consommation et modifié la tarification de l'eau.

Il a aussi voté de nouveaux tarifs pour l'assainissement afin de répercuter le coût de financement et d'exploitation de la nouvelle station d'épuration qui traitent nos eaux usées. Ces tarifs s'appliquent sur la consommation 2011.

### Une nouvelle facturation en 2013

De nombreux usagers de Champtercier ont souhaité que des factures d'eau bi-annuelles relatives à la consommation de l'année en cours soient émises pour en faciliter le paiement.

Par conséquent dès 2013, une première facture payable en juin vous sera adressée pour les 6 premiers mois de l'année et une seconde en décembre.

Mais pour mettre en place cette nouvelle facturation, nous devons en 2012, percevoir le montant des consommations de 2011 et de 2012 : en juin, sera facturée la consommation 2011 et en décembre, vous sera adressée la facturation de la consommation 2012. Ce décalage comptable et l'augmentation des tarifs permettront d'éviter en 2012 le versement d'une subvention au budget AEP par le budget principal.

En 2013, vous aurez la possibilité de payer par internet vos factures d'eau (TIPI).

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'échelonner vos paiements tout au long de l'année auprès de la Trésorerie Principale. En cas d'impayés, la commune procédera, comme la loi l'y autorise, à des coupures d'eau après relances et sous certaines conditions.



Tarifs AEP pour les particuliers	2010	2011
Consommation de 0 à 60 m3 par an (nouvelle tranche)		0.91€
Consommation de 0 à 150 m3 par an (ancienne tranche)	0.95€	
Consommation de 61 à 150 m3 par an (nouvelle tranche)		0.95€
Consommation de 151 à 250 m3 par an	1.15€	1.25€
Consommation supérieure 250 m3 par an	1.55€	1.50€
Assainissement pour les particuliers (sauf abonnés ne rejetant pas d'eau usée dans le réseau public)	2010	2011
Tarif unique	050€	
Consommation de 0 à 60 m3 par an		0.55€
Consommation de 61 à 150 m3 par an		0.63€
Consommation de 151 à 250 m3 par an		0.70€
Consommation supérieure à 250 m3 par an		0.77€

# Champtercier *Pratique*

Tél 04 92 31 10 37 - Fax 04 92 31 91 03 - mairie@champtercier.fr - www.champtercier.fr

## ► Cérémonie du 8 mai 1945

Vous êtes conviés à la cérémonie de la célébration du 8 mai 2012 au Monument aux Morts à 11h30, suivie d'un apéritif servi sous le préau du groupe scolaire Pierre Gassendi.

## ► Bibliothèque

Ouverture le mardi de 14h à 16h30 et de 17h à 19h. Le jeudi de 16h30 à 19h

## ► P.L.U.

Réunion publique le 23 mai 2012 à 18h à la salle polyvalente

## ► Horaires d'ouverture au public

Mairie : Lundi de 8h à 18h30 et

Mardi au vendredi de 8h à 12h.

Poste : Lundi au vendredi de 8h à 12h

## ► Ramassage des encombrants

Les jeudis 12 avril 2012, 14 juin 2012, 16 août 2012, 18 octobre 2012, 13 décembre 2012

## ► Coupons sport

Suite à la demande du club de judo de Champtercier, la municipalité réfléchit à l'attribution de coupons sport pour les enfants de la commune. Le Coupon Sport ANCV créé en 1998 par le ministère de la Jeunesse et des Sports a pour vocation de lutter contre les exclusions et d'encourager la pratique sportive. Nous vous tiendrons informés des modalités pour obtenir ces coupons sport en juin pour que chacun puisse les utiliser dès la rentrée de septembre pour s'inscrire dans un club. Vous pouvez dès maintenant consulter le site Internet ANCV (rubrique Coupon sport) pour voir les clubs adhérents.

## ► Travaux et aménagements Les chantiers et études en cours

Plusieurs chantiers ou études sont en cours de réalisation dans la commune actuellement. Parmi ceux-ci, la sécurisation de la traversée du village : le Bureau d'études a été retenu lors du conseil du 18 avril.

Le nettoyage des bassins d'alimentation en eau potable a été réalisé en ce mois d'avril. Le diagnostic en vue de l'aménagement du cimetière est en cours d'étude. Une première tranche de travaux consacrée principalement à son agrandissement sera réalisée cette année. L'aménagement de voirie du quartier de la Clède est en cours dans ce quartier de la commune ayant une vocation d'urbanisation.

Des travaux seront entrepris dès le mois de mai dans la salle des polyvalentes afin d'améliorer l'utilisation des équipements mis à disposition des utilisateurs.

Les inspections vidéo des canalisations d'eaux usées sont en cours afin de détecter d'éventuels désordres et d'engager un programme de travaux destiné à améliorer les rendements de nos réseaux. D'autres études sont en cours pour la récupération des eaux pluviales sur la voie communale du Grand Saint Martin. Des mesures conservatoires seront prises au plus tôt, les travaux étant programmés en 2013. Enfin, un logement communal va être réhabilité.

## ► Intercommunalité Vers un Pôle dignois

Si l'intercommunalité est un passage obligé par la loi, il nous appartient de lui donner du sens, de définir un projet qui ira dans l'intérêt de tous, où la solidarité entre les communes se traduira en actes : mutualiser des services, structurer de nouvelles initiatives locales et bien sûr, favoriser le développement de notre bassin de vie.

Après avoir dans un premier temps rejeté le périmètre proposé par la Préfète dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale, nous avons choisi de nous regrouper avec les com-

munes de l'actuelle CC3V, celles de la CC2A (intercommunalité de l'ASSE et ses affluents), et 4 autres communes isolées, Aiglun, Moustiers Sainte-Marie, Saint-Jurs, Sainte-Croix du Verdon. En tout 17 communes regroupant 24 626 habitants. Nous serons rattachés à ce Pôle Dignois fin 2012.

Ce regroupement constitue certainement une première étape vers la construction d'une communauté d'agglomération. Dès que nous aurons avancé sur ce dossier, nous organiserons une réunion d'information.

## ► Village de vacances le Chandourène Des contacts pour une solution à l'échelle du territoire

Les conséquences de la fermeture du village de vacances Le Chandourène sont lourdes en matière d'emplois permanents et saisonniers, d'offre d'hébergement touristique pour la commune de Champtercier mais aussi pour celles du Pays Dignois.

Cette fermeture a un autre inconvénient : elle a un impact direct sur la gestion de la piscine municipale, sa fréquentation et son fonctionnement étant étroitement liés à l'activité du village de vacances.

Pour ne pas alourdir les charges de fonctionnement qui pèsent sur le budget com-

munal, le conseil municipal a décidé, après estimation du coût financier, de ne pas ouvrir la piscine durant l'été 2012 en régie communale.

L'avenir du village de vacances va se décliner au niveau d'un territoire avec la mise en commun de ressources et la recherche de financement.

Dans ce cadre, la municipalité a pris contact avec l'office du tourisme du Pays Dignois, avec la Caisse des Dépôts et des consignations qui soutient des projets de requalification des hébergements touristiques en partenariat avec la Région.